



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : AVENANT 1 AU MARCHÉ DE PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DE DIVERS BATIMENTS, D'EQUIPEMENTS SPORTIFS, DE SURVEILLANCE D'EVENEMENTS SPORTIFS ET D'ESPACES PUBLICS - LOT 1 PASSE AVEC LA SOCIETE ATHENA SÉCURITÉ

**DÉCISION N° AU-18-162
EN DATE DU 05 JUIN 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4927 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Dominique LE BIDEAU, 1^{er} Adjointe au Maire ;

VU la décision n°AU-17-025 en date du 26 janvier 2017 de signer le marché de prestations de gardiennage de divers bâtiments d'équipements sportifs, de surveillance d'événements sportifs et d'espaces publics – lot 1 - Gardiennage des bâtiments administratifs et culturels avec la société SARL ATHENA SECURITE (marché notifié le 30/01/2017) ;

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en compte la suppression de l'indice ICHT-TS (frais de personnel) suite à la refonte des prix de l'indice à la consommation par l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et de procéder au remplacement de celui-ci.

D É C I D E

DE SIGNER l'avenant n°1 au marché de prestations de gardiennage de divers bâtiments d'équipements sportifs, de surveillance d'événements sportifs et d'espaces publics – lot 1 - Gardiennage des bâtiments administratifs et culturels, avec la société SARL ATHENA SECURITE, représentée par Monsieur BOUKAKA Laurent, Gérant, sise 6/8 rue du Château 92250 LA GARENNE COLOMBES.

L'indice ICHT-TS2 contenu dans la formule de révision de l'article 5.2 du Cahier des clauses administratives particulières est remplacé par l'indice ICHTrev-TS-N (Indices du coût horaire du travail révisé - Tous salariés - Activités de services administratifs et de soutien.

Le présent avenant est sans incidence financière

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20180605-lmc1H5202H1-AR Date de réception en Préfecture : 05/06/2018 Date de Publication : 05/06/2018

Pour extrait conforme, Pour
l'Adjoint empêché,
l'Adjointe au maire chargée des
solidarités, de l'insertion des
personnes en situation de
handicap et de la famille,

Signé

Dominique LE BIDEAU